



GROUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain
B – 1030 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 241 84 20
Courriel : admi@grip.org
Internet : www.grip.org
Twitter : @grip_org
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».

Avec le soutien de la



Wallonie

NOTE D'ANALYSE – 26 mars 2019

MEUREY Manon. *Origine, moyens et manifestations des ambitions militaires des Émirats arabes unis*, Note d'Analyse du GRIP, 26 mars 2019, Bruxelles.

<https://www.grip.org/fr/node/2754>



NOTE D'ANALYSE

Origine, moyens et manifestations des ambitions militaires des Émirats arabes unis

par **Manon Meurey**

26 mars 2019

Résumé

Au tournant des années 1980 et 1990, les Émirats arabes unis entamaient un revirement de stratégie, dessinant de nouvelles ambitions militaires. Cette Note d'Analyse revient sur les origines de ce pivotement et cherche surtout à identifier les moteurs ayant soutenu depuis pratiquement 30 ans la trajectoire du pays en matière de défense. L'attention est portée sur la lecture de la menace (l'Iran, principalement), sur les moyens mobilisés afin de soutenir les objectifs du pays (dépenses militaires, acquisitions d'armes), sur la réforme des armées, le développement des partenariats stratégiques et, enfin, sur les engagements militaires des EAU.

Abstract

Origin, means and indicators of the United Arab Emirates' military ambitions

At the turn of the 1980s and 1990s, the United Arab Emirates were beginning a complete change of their strategy, giving shape to new military ambitions. This research note seeks to identify the drivers that have supported the country's defence trajectory for almost 30 years. The paper focuses on the UAE threat perception (mainly, Iran), the means mobilized to support the country's objectives (military spending, arms procurements), the reform of the armies, the development of strategic partnerships and, finally, the overseas military operations of the UAE.

Introduction

Bien que souvent éclipsés par l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis (EAU) attirent de plus en plus l'attention médiatique, que ce soit par leur rôle dans la guerre au Yémen ou par leurs relations tendues des pays de la région (Iran, Syrie, mais aussi Qatar). Alors qu'ils étaient auparavant relativement discrets sur la scène régionale et internationale, ils aspirent désormais à peser davantage sur les affaires stratégiques. L'activisme de l'État émirati se perçoit notamment dans les opérations militaires menées au Moyen-Orient, particulièrement dans la guerre Yémen, une guerre qui suscite de vives protestations de la part d'organisations non gouvernementales et de certaines capitales en raison de ses graves conséquences humanitaires.

L'engagement émirati dans la guerre au Yémen est peut-être à ce jour la manifestation la plus visible d'une ambitieuse stratégie militaire s'inscrivant dans un temps relativement long et dont les fondements remontent au moins à la dernière décennie du vingtième siècle. Les années 1990 voient en effet les EAU considérablement modifier leurs capacités militaires via l'importation de nombreux équipements de défense. Par le biais des *offsets*¹, la politique d'acquisition d'armements va servir de levier au développement d'une industrie militaire nationale. Le but de la manœuvre est de réduire la dépendance du pays envers les acteurs extérieurs en matière d'armement et de faire à long terme du pays un producteur d'armement intégré marchés régionaux. En parallèle au volet touchant les équipements, les EAU ont également mis en place une réforme de l'armée visant à progressivement aligner leurs pratiques sur celles des meilleures armées occidentales. Dans le même temps, les EAU ont aussi étendu leur réseau d'alliances en développant plusieurs partenariats stratégiques militaires au Moyen-Orient, mais aussi en Afrique et aussi avec les États occidentaux, qui leur principaux fournisseurs d'armements.

Il s'agit d'un véritable revirement par rapport au 20 premières années d'existence de la fédération émiratie. On peut rappeler que les EAU ont émergé en tant que pays fédéral qu'en 1971, après le départ des Britanniques en 1968 et que pendant les deux premières décennies de leur existence, ils ont refusé de développer un outil de défense commun. Ils ont préféré garder une défense décentralisée associée à la protection du pouvoir des différents émirats². Pendant, les premières années de leur existence, les EAU ne disposaient au niveau fédéral que d'un contingent appelé les *Trucial Oman Scouts*. Ce dernier était composé d'environ 1 700 hommes utilisés principalement pour des missions de sécurité intérieure³.

1. Conditions attachées aux contrats d'achat des armements qui prévoient des transferts de technologie et/ou de capacités de production.

2. Victor Gervais, « [État et armée aux Émirats arabes unis : les enjeux de la construction d'une force militaire](#) », *Les Champs de Mars*, n° 23, 2012, p.121.

3. Ce groupe de sécurité avait été établi par les autorités britanniques en 1951, mais a été renommé « Force de défense de l'Union » en 1971.

La politique étrangère des EAU est alors basée sur la diplomatie de conciliation et d'équilibre visant à entretenir des relations cordiales avec les autres États du Golfe afin de préserver le pays des crises régionales⁴.

Cette Note d'Analyse revient sur les origines du pivotement dans la stratégie émiratie. Elle identifie les origines du revirement, mais cherche surtout à identifier les logiques derrière les mesures ayant soutenu depuis pratiquement 30 ans la trajectoire du pays en matière de défense.

Pour atteindre ces objectifs, le texte procède en 3 étapes. La première traite des raisons du revirement et identifie les principales préoccupations sécuritaires actuelles des EAU. La seconde s'intéresse aux moyens mobilisés afin de soutenir les ambitions stratégiques du pays. La troisième étape aborde successivement la réforme des armées, le développement des partenariats et les engagements militaires extérieurs du pays.

1. Origine du pivotement et enjeux de sécurité contemporains

Les causes de la fédéralisation des armées émiraties au tournant des années 1980 et 1990 sont diverses. L'une d'entre elles réside, par exemple, dans la lecture de l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990. Cet événement a mis en avant les limites d'une stratégie de défense basée uniquement sur l'action diplomatique et les ententes cordiales avec les différents États d'une région désormais davantage militarisée ; la plupart des États ayant acquis des armements en grand nombre⁵. Une autre cause est liée à l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération d'émirs qui modifie les rapports de force entre les différents émirats. C'est en particulier grâce à l'émir de Dubaï (cheikh Maktoum Ben Rashid Al-Maktoum) à son frère (cheikh Mohammed Ben Rashid Al-Maktoum) et surtout à l'impulsion donnée par Mohammed Ben Zayed Al Nahyan, prince héritier d'Abou Dhabi, ministre de la Défense des EAU et principal artisan du programme de réformes de l'appareil militaire⁶, que de nouvelles dynamiques ont été mises en place. En effet, Dubaï a accepté la fusion de sa force de défense avec celle d'Abou Dhabi en échange de promesses de financements économiques pour son émirat. Les autres émirats ont ensuite suivi, permettant alors la consolidation d'un outil fédéral de défense, entièrement géré par Abou Dhabi⁷.

4. Victor Gervais, *op.cit.*, p. 122.

5. Victor Gervais, « Shelding the state: UAE military efforts to counter Iran's disruptive options in the Gulf », *Paris Papers*, n° 7, 2012, p. 25.

6. *Ibid.*, p. 126. Le ministère de la Défense nationale restait cependant une coquille vide puisque c'étaient les différents émirats qui, depuis 1971, géraient les contingents militaires.

7. Victor Gervais, *op. cit.*, p. 126 ; Bastien Gibert, Axel Maraut et Benjamin Telle, « Enjeux et perspective pour les Émirats arabes unis. Et après le pétrole ? », *Éditions l'Harmattan*, Paris, 2005, p. 55.

Toutefois, le défi géopolitique principal pour les EAU est alors l'Iran qui a connu une augmentation substantielle de son dispositif militaire tout au long du conflit avec l'Irak dont le régime des ayatollahs est sorti victorieux. Aujourd'hui encore, au-delà du soutien de Téhéran à des groupes armés dans plusieurs États du Golfe, c'est la mise au point d'une force de frappe balistique qui inquiète en premier lieu les monarchies sunnites de la région, et particulièrement les EAU. Ceux-ci ont donc renforcé leurs capacités antimissiles, converti une brigade blindée de la force terrestre en force de réaction rapide et créé la *National Crisis and Emergency Management Authority (NCEMA)* en 2007, dont le mandat est la gestion de crise en cas de catastrophes naturelles, d'émeutes ou d'incidents terroristes⁸.

Aujourd'hui, l'Iran possède notamment 4 520 missiles sol-sol stratégiques *CSS-8* ou *Shabah 1 et 2* dont la portée s'étend jusque 500 km et pourraient donc atteindre la base Al Dhafra au sud d'Abu Dhabi. Plus inquiétant encore pour les EAU, les missiles *Shabah 3* ont une portée de 1 300 et 1 500 km et ils sont susceptibles d'emporter des têtes nucléaires⁹. Ces engins ne prendraient donc que quelques minutes pour atteindre le territoire des EAU¹⁰. La recherche de contremesures en cas d'attaque iranienne constitue ainsi un élément expliquant la modernisation militaire des EAU et d'autres États du Golfe (on pense notamment aux systèmes antimissiles).

Les relations avec l'Iran se sont encore dégradées depuis le début du conflit au Yémen où les deux États s'accusent mutuellement d'intervenir en violation du droit international¹¹. Dans ce contexte, les États qui sont considérés comme favorables à l'Iran sont traités comme hostiles aux intérêts émiratis. C'est le cas du Qatar dont la politique extérieure a été jugée trop favorable à l'égard de l'Iran et s'est dès lors vu imposer un important embargo de la part des États voisins, dont les EAU. Depuis le 5 juin 2017, plusieurs pays, dont l'Arabie saoudite et les EAU¹², ont rompu leurs relations diplomatiques avec le Qatar provoquant une crise politique dans la région. Cette décision a été justifiée par des accusations du soutien qatari à des groupes terroristes, tels qu'Al-Qaida, l'organisation État islamique et la confrérie des Frères musulmans, ainsi que pour une attitude jugée trop favorable à l'égard de l'Iran¹³.

8. Victor Gervais, *op.cit.*, p. 132.

9. Ce qui revêtirait une dimension cruciale dans l'optique où l'Iran se doterait un jour de cette arme de destruction massive.

10. Philippe Boulanger, *op. cit.*, p. 79-80 ; Victor Gervais, « Shielding the state : UAE military efforts to counter Iran's disruptive options in the Gulf », *op. cit.*, p. 21.

11. On renverra ici les acteurs dos à dos, les deux ayant en fait raison. Philippe Boulanger, *op. cit.*, p. 80.

12. L'Égypte et Bahreïn également.

13. « [Accusé de soutenir le terrorisme, le Qatar mis au ban par l'Arabie saoudite et ses alliés](#) », *Le Monde*, 5 juin 2017.

Les EAU et l'Arabie saoudite ont publié une déclaration contenant treize exigences auxquelles le Qatar devait se soumettre pour mettre fin au boycott, mais le Qatar, qui a réfuté toutes ces accusations, ne les a, jusqu'à présent, pas acceptées¹⁴.

De plus, le Qatar a annoncé le 11 juin 2018 qu'il allait lancer une procédure contre les EAU devant la Cour internationale de Justice (CIJ) pour des violations présumées de la Convention internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale¹⁵. En effet, le Qatar accuse les EAU d'avoir mis en place une série de mesures discriminatoires à l'encontre de ses nationaux, notamment leur expulsion des EAU, ainsi que la fermeture de l'espace aérien et des ports émiratis aux ressortissants qataris qui découlent du blocus. De même, le Qatar, les EAU et Bahreïn s'accusent mutuellement de plusieurs violations de leurs espaces aériens respectifs.

Il faut toutefois préciser que l'Iran reste un important partenaire commercial des EAU. Le commerce non pétrolier de Téhéran avec Dubaï aurait atteint 16,83 milliards USD pour l'année fiscale s'étant achevée en mars 2018. En effet, les EAU servent de plateforme de réexportation vers l'Iran de nombreux biens produits dans d'autres pays, particulièrement en Europe¹⁶. Selon le Moniteur du Commerce international, les EAU étaient en 2017 le second fournisseur de l'Iran en biens et services, juste après la Chine¹⁷.

2. Une mobilisation croissante des ressources financières

Afin de soutenir leurs nouvelles ambitions stratégiques, les EAU ont mis en place une politique d'acquisition d'armes profitant d'un niveau de dépenses militaires considérablement augmentée. L'État émirati va ainsi importer de nombreux armements, principalement des États-Unis et de la France. Cependant, les EAU vont également se lancer dans un processus d'acquisition de licences étrangères afin de développer leur propre industrie d'armement avec à long terme l'ambition réduire leur dépendance face aux fournisseurs étrangers.

14. « [Qatar's neighbours dismiss emirate's response to list of demands](#) », *The Guardian*, 5 juillet 2017.

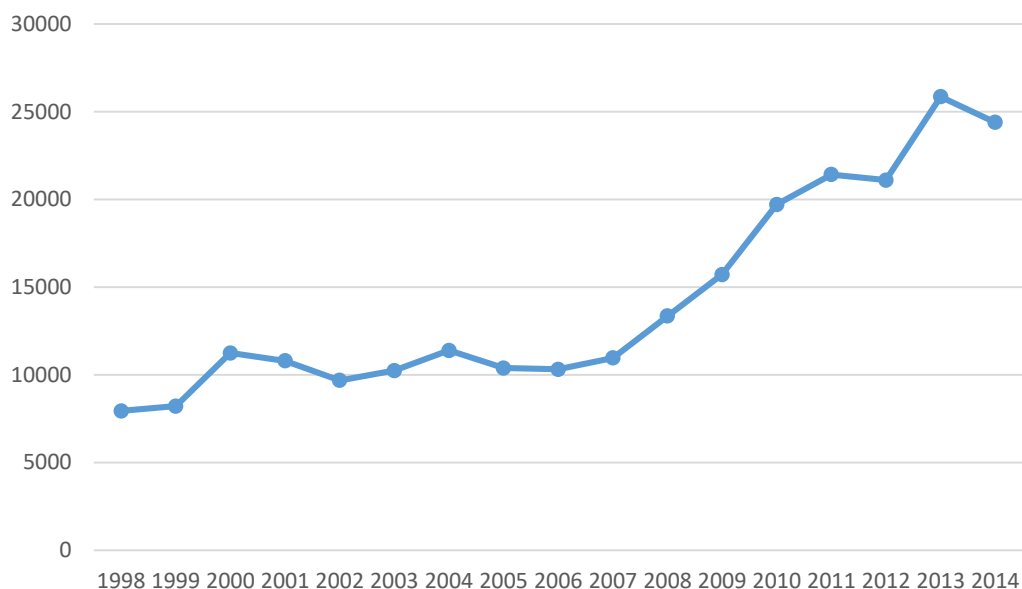
15. Cour internationale de Justice, [Application de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale \(Qatar c. Emirats arabes unis\)](#), Communiqué de presse, 23 juillet 2018.

16. « [UAE's Emirates plans expansion in Iran: Report](#) », Press TV, 24 avril 2018.

17. « [Iran Données clés](#), Le Moniteur du Commerce international.

2.1. Des dépenses militaires plus que quadruplée entre 1998 et 2014

Graphique 1. Évolution des dépenses militaires des Émirats arabes unis entre 1999 et 2014 en millions USD constants de 2016



Source : D'après la base de données sur les dépenses militaires du SIPRI, 2018.

Le contexte de perception de menaces va fondamentalement influencer la politique militaire émiratie. En effet, le tableau 1 illustre l'augmentation substantielle des dépenses militaires des EAU entre 1998 et 2014 et notamment à partir de 2006. Selon les estimations du SIPRI, alors que les dépenses militaires émiraties s'élevaient à 7,95 milliards USD en 1998 et à 10,32 milliards USD en 2006, celles-ci s'élèveraient à 24,4 milliards USD en 2014¹⁸.

Il faut noter que les EAU ne publient pas de données minimalement vérifiables concernant la part du budget affectée à la défense. Le SIPRI précise que ses chiffres ne sont que des estimations. L'institut suédois ne publie d'ailleurs plus aucune donnée concernant les dépenses militaires des EAU depuis 2015, car EAU ne publient aucune donnée sur leurs dépenses militaires depuis 2014¹⁹. Si l'on se base sur les estimations de 2014, les EAU représenteraient la deuxième plus grosse dépense militaire au Moyen-Orient loin derrière l'Arabie saoudite, mais aussi largement devant l'Iran (un rapport de 1 à 2,5 en faveur des EAU en 2014)²⁰.

18. Chiffres du SIPRI, en USD constants de 2016.

19. Seule une estimation pour 2015 avait pu être réalisée sur la base des dépenses de 2014 et de certaines annonces et données recoupées. Chiffres du SIPRI, en USD à constants de 2016.

20. « [Dépenses militaires, production et transferts d'armes. Compendium 2018](#) », *Les Rapports du GRIP*, 2018/3, p. 16.

Il convient de préciser que les dépenses militaires regroupent un ensemble de coûts comprenant les équipements, les dépenses en personnel (le SIPRI inclut également les pensions dans ses données), les infrastructures et la recherche et le développement. Pour un État, la part dévolue aux achats de matériels oscille généralement entre 20 et 30 % du total, parfois plus encore selon les urgences (conflit ouvert, par exemple) ou le cycle de renouvellement de plateformes les plus onéreuses. Les variations sont plus marquées dans les pays aux ressources financières modestes, un seul programme portant sur un système d'arme majeur (flotte d'avions de combat multirôles, par exemple) nécessitant une part substantielle du total.

Quoi qu'il en soit, cette croissance vigoureuse des dépenses a permis aux EAU de se lancer dans d'importants achats en armements ainsi que d'entamer la mise sur pied de leur propre base industrielle de technologie et de défense (BITD)²¹.

2.2. Un bond qualitatif au niveau des armements

Grâce à l'afflux financier, en trois décennies, l'outil de défense émirati a fait un bond technologique et qualitatif conséquent se matérialisant par l'introduction progressive d'armements sophistiqués acquis auprès des pays producteurs d'armements les plus avancés, États-Unis et France en tête.

Selon le SIPRI, les EAU sont en fait le 4^e importateur d'armements au monde pour la période 2011-2015, avec une part de 4,6 % des importations mondiales. Celles-ci ont ainsi augmenté de 63 % entre les périodes 2007-2011 et 2012-2017²². Si les EAU importent des armements de plusieurs pays, il est intéressant de noter que les contrats les plus importants ont été conclus avec des entreprises américaines²³. On peut, par exemple, citer les achats récents de 28 hélicoptères *Apache* ainsi que des pièces détachées et de l'équipement pour un montant de 3,5 milliards USD en décembre 2016²⁴, ainsi que la conclusion d'un contrat pour la modernisation de 80 avions de chasse F-16 pour un montant de 1,6 milliard USD avec *Lockheed Martin* en 2017²⁵.

21. Bilal Y. Saab, « [The Gulf Rising. Defense Industrialization in Saudi Arabia and the UAE](#) », *Atlantic Council*, Brent Scowcroft Center on International Security, 2014, p. 7.

22. SIPRI, *SIPRI Yearbook: Armaments, Disarmament and International Security*, Oxford University Press, 2017, p. 110; Victor Gervais, *op. cit.*, p. 124.

23. SIPRI, *SIPRI Yearbook: Armaments, Disarmament and International Security*, Oxford University Press, 2017, p. 108.

24. « [UAE Orders Apache Helicopters Worth \\$3.5 Billion](#) », *Defense World*, 9 décembre 2016.

25. « [UAE agrees \\$1.6 billion deal with Lockheed Martin to upgrade F-16 fighters](#) », *Reuters*, 12 novembre 2017.

Précédemment, en 2011, les États-Unis ont vendu 48 systèmes antimissiles *THAAD*, qui ont commencé à être déployés aux EAU en 2016²⁶. *Boeing* a également fourni des avions *C-17* aux forces émiraties²⁷.

La France est le deuxième fournisseur d'armements des EAU. Elle lui a notamment vendu en 2013 trois avions *A-330 Tanker*, fabriqués par *Airbus*²⁸, ainsi que deux satellites-espions en 2014²⁹. Enfin, l'entreprise suédoise *Saab* a également fourni aux EAU quatre avions de surveillance et de contrôle en 2018 pour un montant de 38,8 millions USD³⁰.

2.3. Des ambitions industrielles passant par les offsets

La première inflexion de la politique d'acquisition militaire misant de manière significative sur les offsets remonte à 1992, à l'initiative du ministre de la Défense de l'époque Mohammed Bin Zayed Al Nahyan. Elle traduit l'ambition de diminuer l'importation de matériel militaire et d'augmenter la diversification économique du pays via la production d'armes. Cette ambition a débouché sur la création d'une multitude d'entreprises dans le secteur industriel et sur le développement d'une industrie de biens et de services de défense via l'achat de licences aux pays occidentaux³¹. À travers les importations d'armes, les EAU ont aussi cherché à répondre aux besoins nationaux de maintenance et de réparation du matériel militaire en élargissant progressivement leur offre aux pays alliés Moyen-Orient³². La prochaine étape consiste à accroître la capacité de production et de conception d'armements et tout en développant la fourniture de services dans le but de devenir un fournisseur international compétitif de biens, de technologies et de services militaires et de sécurité³³.

Pour atteindre leurs objectifs, les autorités émiraties ont mis en place plusieurs entreprises nationales chargées de lancer ces productions. On peut par exemple citer *Continental Aviation Service* (fondée en 1994) ou encore *Abu Dhabi Shipbuilding Company* (fondée en 1996) et, surtout, *l'Emirates Defence Industries*

26. SIPRI, *SIPRI Yearbook: Armaments, Disarmament and International Security*, Oxford University Press, 2017, p.110

27. *Ibid.*, et « [Boeing to deliver four C-17 aircraft to UAE](#) », *Gulf News*, 22 février 2011.

28. SIPRI, *SIPRI Yearbook: Armaments, Disarmament and International Security*, Oxford University Press, 2017, p.110, et « [UAE takes delivery of its first A330 multi role tanker and transport aircraft](#) », *Arabian Aerospace*, 6 février 2013.

29. SIPRI, *SIPRI Yearbook: Armaments, Disarmament and International Security*, Oxford University Press, 2017, p.110, et Michel Cabirol, « [Les Emirats Arabes Unis achètent deux satellites espions à Airbus et Thales](#) », *La Tribune*, 28 juillet 2014.

30. SIPRI, *SIPRI Yearbook: Armaments, Disarmament and International Security*, Oxford University Press, 2017, et « [UAE Buys Saab's Erieye AEW&C Aircraft](#) », *Defense Industry Daily*, 21 juin 2018.

31. Bilal Y. Saab, *op. cit.*

32. EUISS, p. 52.

33. *Ibid.*; Florence Gaub et Zoe Stanley-Lockman, « [Defence Industries in Arab States: Players and Strategies](#) », *Chaillot Paper*, EUISS Report, vol. 141, mars 2017, p. 47.

Company (EDIC), un *holding* né de la fusion, en 2014, de plusieurs compagnies de défense, dont *Caracal International*, spécialisée dans la production d'armes de petit calibre, et *Nimr Automotive*, un producteur de véhicules blindés. Parmi les autres filiales d'EDIC, l'*Abu Dhabi Autonomous Systems Investments (ADASI)*³⁴, produit notamment le drone *Al Sabr*, en collaboration avec la firme autrichienne *Schiebel*³⁵.

Il faut noter que les entreprises émiraties ont souvent recours à des achats de designs étrangers pour leur production, comme ce fut le cas pour les véhicules *Denel RG-35*, achetés par *NIMR Automotive* en décembre 2016, afin de créer les véhicules antimines N35³⁶. Dans d'autres cas, elles collaborent avec d'autres firmes internationales en vue d'un codéveloppement. On peut par exemple citer l'accord avec l'entreprise serbe *Yugoimport* pour le développement conjoint de missiles en 2013³⁷. Enfin, les entreprises nationales proposent également des services comme la maintenance d'équipements nationaux et étrangers présents au Moyen-Orient³⁸.

Entre 2013 et 2017, les EAU se classeraient donc à la 22^e place des plus grands exportateurs d'armes majeures, représentant dès lors 0,2 % des exportations mondiales. Parmi les exportations émiraties, 52 % partent en direction de l'Égypte, qui est donc le premier client des EAU devant la Jordanie (26 % des exportations) et le Koweït (avec 6,9 %)³⁹.

Ce développement de la production locale d'armement est un des piliers de la stratégie de défense du pays⁴⁰. Il doit permettre aux EAU de devenir moins dépendants de ses fournisseurs étrangers. Toutefois, cette ambition risque de se heurter à plusieurs défis comme la faible qualification de la main-d'œuvre émiratie par rapport à celle des pays producteurs d'armement les plus avancés. Cette caractéristique limite tant le potentiel de production que de conception d'armements véritablement émiratis. La diminution significative de la dépendance face aux fournisseurs étrangers ou à une main-d'œuvre étrangère semble ainsi devoir attendre encore de nombreuses années⁴¹.

34. Oxford Business Group, « [Aerospace and defence sector diversifying Abu Dhabi's economy](#) », *The Report: Abu Dhabi 2017*, 2017.

35. Jon Lake « [Al Sabr keeps watch \[IDX15D3\]](#) », *Jane's 360*, 25 février 2015 ; « [Surveying the UAE's broad defense horizons](#) », *Zawya*, 6 mai 2017.

36. EUISS p. 57.

37. EUISS p. 53.

38. EUISS p. 52.

39. GRIP, *op. cit.*, Tableau 1, p. 29.

40. Victor Gervais, *op. cit.*, p. 120.

41. « [Surveying the UAE's broad defense horizons](#) », *op. cit.*

3. Réformes des armées, partenariats stratégiques et engagements militaires

Parallèlement à leurs programmes d'acquisitions militaires, les EAU ont pu mettre une nouvelle stratégie de défense et de coopération militaire en place. En effet, la militarisation a premièrement permis de réformer l'armée et de la professionnaliser. Deuxièmement, les EAU se sont engagés dans divers partenariats stratégiques, dont le plus important s'opère avec l'Arabie saoudite. Cette militarisation et ce soutien extérieur permettent aux EAU de mener des opérations militaires de grande envergure, comme au Yémen.

3.1. Réforme des armées

La montée en gamme des équipements des forces armées s'est accompagnée de changements organisationnels au sein des troupes. En effet, les nouveaux équipements exigent des forces armées qu'elles progressent en matière d'organisation, d'entraînement et de préparation⁴².

Le premier changement concerne la formation des forces armées. C'est une nécessité dictée par l'acquisition de matériels sophistiqués, mais aussi par de nouvelles ambitions de dimensionnement des troupes et de déploiement sur des théâtres d'opérations étrangers. La plupart des militaires émiratis sont ainsi formés dans des universités et des écoles de guerre occidentales, c'est-à-dire aussi par certaines des armées les plus interventionnistes⁴³.

Deuxièmement, les autorités émiraties cherchent à intégrer la population à l'effort de défense. C'est ainsi que, en 2014, un service militaire obligatoire a été instauré pour les hommes émiratis âgés entre 18 et 30 ans, service élargi, sur base volontaire, aux hommes âgés entre 30 et 40 ans en 2016⁴⁴. Le 8 juillet 2018, le service militaire obligatoire a d'ailleurs été étendu de 12 à 16 mois⁴⁵.

L'ensemble de ces changements ont permis à l'armée émiratie de s'agrandir et de gagner en compétence. Aujourd'hui, l'armée est composée d'environ 63 000 hommes (44 000 pour l'armée de terre, 2 500 pour la marine, 4 500 pour l'armée de l'air et 12 000 pour la garde présidentielle) et possède un large éventail d'équipements militaires, ce qui lui permet de davantage participer aux conflits régionaux⁴⁶.

42. Victor Gervais, *op.cit.*, p. 125.

43. *Ibid.*, p. 128.

44. Samir Salama, « [Emiratis join voluntary national service](#) », *Gulf News*, 10 juillet 2016.

45. Aziz El Yaakoubi, « [UAE extends compulsory military service to 16 months](#) », *Reuters*, 8 juillet 2018 ; Mark Mazetti, Emily B. Hager, « [Secret Desert Force Set Up by Blackwater's Founder](#) », *The New York Times*, 14 mai 2011.

46. « The Military Balance 2018: the annual assessment of global military capabilities and defence economics », *The International Institute for Strategic Studies*, IISS, février 2018, p. 367.

Par ailleurs, une enquête effectuée par *The New York Times* a révélé que les EAU ont également fait appel à une compagnie militaire privée à la suite d'un contrat estimé à 529 millions de dollars avec Erik Prince, fondateur de la société *Blackwater Worldwide*⁴⁷. Cette milice est une force d'intervention spéciale mise en place afin de protéger les installations stratégiques d'éventuelles attaques terroristes et de mater de possibles révoltes internes⁴⁸. Cette milice serait composée de soldats originaires d'Afrique du Sud, de Colombie et d'autres pays d'Amérique latine, et encadrée par des soldats américains à la retraite, d'anciens membres de la Légion étrangère française et d'unités d'opérations spéciales britanniques et allemandes. Depuis 2015, elle serait composée de plus de 1 800 soldats et aurait été intégrée dans les forces émiraties⁴⁹.

3.2. Partenariats stratégiques

3.2.1. Au niveau régional : une orbite saoudienne ?

Le premier allié des EAU est l'Arabie saoudite, pays voisin avec lequel ils partagent une frontière de plus de 450 km. Si les deux États ont des intérêts politiques et économiques communs (ils partagent notamment la même culture et ont tous les deux une économie basée sur le commerce du pétrole), l'Arabie saoudite est également un partenaire stratégique pour les EAU⁵⁰. En effet, son poids démographique et son influence internationale et religieuse sont des éléments qui pèsent dans leur relation⁵¹. D'un point de vue sécuritaire, le soutien militaire saoudien assure une certaine protection aux EAU et permet une certaine solidarité entre pays arabes.

Cette solidarité entre pays arabes a été consolidée par la création du Conseil de la Coopération du Golfe (CCG) en 1981. Cette organisation regroupe six États (l'Arabie saoudite, Oman, Koweït, Bahreïn, le Qatar et les EAU) et est destinée à assurer la stabilité économique et politique de la région, mais également de coordonner les politiques sécuritaires dans le contexte de la guerre Iran-Irak (1979-1988)⁵². La charte fondatrice prévoit également des mécanismes de sécurité collective, ainsi qu'une politique de défense intégrée⁵³.

47. Mark Mazzetti et Emily B. Hager, « [Mercenaires : L'armée privée des Emirats \(ÉAU\)](#) », *EPlumes*, 11 juin 2011.

48. Emily B. Hager et Mark Mazzetti, « [Emirates Secretly Sends Colombian Mercenaries to Yemen Fight](#) », *The New York Times*, 26 novembre 2015.

49. Frank Slijper, [Under the radar: The United Arab Emirates, arms transfers and regional conflict](#), Pax for peace, septembre 2017, p.14; Mark Mazzetti et Emily B. Hager, « [Mercenaires : l'armée privée des Emirats \(ÉAU\)](#) », *EPlumes*, 11 juin 2011.

50. James Langton, « [Saudi National Day: Why the UAE has many reasons to celebrate its closest friend and ally](#) », *The National*, 22 septembre 2018.

51. « [Une politique étrangère constructive](#) », Sénat, Paris.

52. Laura Monfleur, « [Le Conseil de Coopération du Golfe depuis 2011 : un renforcement de la coopération ?](#) », *Les clés du Moyen-Orient*, 1^{er} mars 2018.

53. Philippe Boulanger, *op. cit.*, p. 86.

Dans la pratique, cette collaboration en matière de défense se résume à des exercices militaires conjoints, car les membres du CCG ne partagent pas la même vision des politiques sécuritaires à mettre en place et leur attachement à leur souveraineté nationale respective accentue davantage leur volonté de prendre leurs propres décisions sur ces matières⁵⁴.

Ce pourquoi, en juin 2018, les EAU et l'Arabie saoudite ont déclaré leur « vision commune pour l'intégration économique, développementale et militaire à travers 44 projets stratégiques communs » dont, sur le plan militaire, la « stratégie de la détermination » qui prévoit notamment la coopération des forces armées, ainsi que la coordination de l'assistance militaire étrangère et la standardisation du secteur militaro-industriel⁵⁵. Ce dernier axe inclut diverses initiatives, comme la production conjointe de munitions, d'armes légères ou de véhicules⁵⁶.

Cependant, si les deux pays semblent s'accorder sur de nombreux points, plusieurs désaccords en matière de politique étrangère les opposent, notamment concernant la conduite de la guerre au Yémen.

3.2.2. Au niveau international : soutien aux régimes alliés et prépositionnement

Dès les premières années d'indépendance, les EAU ont conclu des accords de coopération militaire avec d'autres États. Ces alliances sont notamment basées sur la lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, et se traduisent par des exercices militaires conjoints⁵⁷.

En effet, Abou Dhabi a notamment signé des accords de coopération militaire avec les puissances occidentales, donnant aux EAU de nouvelles garanties de sécurité notamment via l'établissement à Al Dhafra d'une base militaire américaine en 2002 et d'une base militaire française en 2008. Des programmes de formation du personnel militaire et d'exercices conjoints ont été mis en place⁵⁸. De plus, le 1^{er} juin 2018, les EAU ont signé une Déclaration de partenariat stratégique avec la Russie, appelant à la formation d'une vaste coalition internationale contre le terrorisme. Ils se sont également mis d'accord pour un renforcement de leur coopération politique et en matière de défense. Les EAU également ont conclu des accords de défense avec d'autres États, notamment avec la Jordanie, l'Inde, et l'Australie⁵⁹.

54. *Ibid.*, p. 86-87.

55. Ibrahim Shukralla et Hatem Mohamed, « [UAE, Saudi Arabia announce Joint Vision, strategic partnership across 44 economic, developmental, military projects](#) », WAM, 7 juin 2018.

56. *Ibid.*

57. Philippe Boulanger, *op. cit.*, p. 80.

58. Victor Gervais, *op. cit.*, p. 124.

59. « [Jordan, UAE 'partners in the face of threats](#) », *The Jordan Times*, 8 février 2018 ; Chiranjib Sengupta, « [6 reasons why UAE and India are closer than ever before](#) », *Gulf News*, 8 février

Ils entretiennent aussi des relations discrètes avec Israël, principalement en matière de sécurité et d'échange de renseignement. En effet, alors que les EAU ne reconnaissent pas officiellement Israël, comme la plupart des États arabes, les deux pays ont commencé à coopérer il y a plus de vingt ans à la suite de leur opposition commune à l'Iran et à son programme nucléaire⁶⁰. En 2017, les deux États auraient même tenu des exercices militaires conjoints⁶¹.

Surtout, les EAU ont conclu des accords concernant des bases militaires à l'étranger, notamment avec l'entité sécessionniste du Somaliland qui a accepté la construction d'une base navale à Berbara, l'un des rares ports en eaux profondes de la Corne de l'Afrique⁶². Ils fourniraient également des armes aux dirigeants de cette entité, malgré l'embargo sur les armes imposé à la Somalie⁶³. Avec leur base aéronavale à Assab, en Érythrée⁶⁴, utilisée en soutien à leur intervention au Yémen, les EAU en ont donc une deuxième sur le continent africain dans un autre pays soumis à un embargo sur les armes par l'Organisation des Nations unies (ONU)⁶⁵. D'autre part, des images satellites témoignent de la construction d'une nouvelle base émiratie à al-Khadim dans l'est de la Libye où sont déployés des drones et des avions d'attaque au sol⁶⁶. En outre, les EAU ont installé des bases militaires au Yémen même, où ils ont déployé des troupes au sol⁶⁷.

2018, et « [Australia and UAE to explore deeper defense ties, A\\$1 billion in sales](#) », *Reuters*, 19 février 2017.

60. Fédération de Russie, [Declaration on the strategic partnership between the Russian Federation and the United Arab Emirates](#), Publication officielle, 1^{er} juin 2018.

61. SIPRI, *SIPRI Yearbook: Armaments, Disarmament and International Security*, Oxford University Press, 2017, p. 107; Martin Armstrong « [Danger zone: UAE and Israel in joint air-force drills](#) », *The New Arab*, 29 mars 2017.

62. « [Les Émirats arabes unis s'offrent une nouvelle base navale au Somaliland](#) », *RFI*, 13 février 2013.

63. Frank Slijper, *op. cit.*, p.13.

64. « [The UAE Joins an Exclusive Club](#) », *Stratfor World View*, 8 décembre 2016 ; Alex Mello et Michael Knights, « [How Eritrea's Assab port became a major UAE naval base](#) », *Madote*, septembre 2017 ; Marc Lavergne, « [Autour de la crise entre le Qatar et l'Arabie saoudite, grandes manœuvres sur la mer Rouge](#) », *Areion 24 News*, 29 août 2018.

65. Michelle Nichols, « [Foreign help building Eritrea bases violates embargo: U.N. experts](#) », *Reuters*, 4 novembre 2016 ; Michel Lachkar, « [La stratégie contrariée des Émirats arabes unis dans la Corne de l'Afrique](#) », *Geopolis France TV Info*, 9 juin 2018.

66. Guillaume Belan, « [Les Émirats dispose d'une base aérienne en Libye](#) », *Air Cosmos*, 28 octobre 2016 ; Laurent Lagneau, « [Les Émirats arabes unis ont installé une base aérienne dans l'est de la Libye](#) », *Opex 360*, 29 octobre 2016 ; Arnaud Delalande, « [The UAE Is Getting Ready to Deploy Jets to the Libya War](#) », *War is Boring*, 15 décembre 2017.

67. Yassine Tamlali, « [L'armée émiratie se déploie sur l'île de Socotra: l'alliance Yémen-Émirats pourrait voler en éclats](#) », *Huffpost*, 6 mai 2018.

3.3. Engagements militaires : contrer les révolutions et contenir l'influence iranienne

La politique étrangère émiratie est désormais plus interventionniste dans les affaires régionales et internationales. Les EAU ont développé une stratégie plus agressive misant davantage sur l'outil militaire pour assurer la défense leurs intérêts économiques et stratégiques au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et dans la Corne de l'Afrique⁶⁸. Les engagements militaires du pays suivent en fait deux logiques principales se recoupant occasionnellement. Il s'agit d'une part de soutenir des régimes alliés face à des mouvements révolutionnaires de type printemps arabes et, d'autre part, de contrer l'influence de l'Iran et ses effets jugés déstabilisateurs dans la région (cela étant dit dans une perspective émiratie).

On note en effet que les EAU sont intervenus dans de nombreuses crises régionales. Ils ont, par exemple, envoyé des troupes au Koweït en 2003 afin de soutenir l'invasion des États-Unis en Irak et en Afghanistan en soutien aux opérations de l'OTAN⁶⁹. Ils sont également intervenus militairement au Bahreïn pour y réprimer le « Printemps arabe » de 2011, puis en Libye et au Yémen. Plus récemment, les EAU, comme l'Arabie saoudite, ont déclaré qu'ils étaient prêts à remplacer les troupes américaines en Syrie et à fournir des troupes au sol pour soutenir la coalition arabo-occidentale⁷⁰.

Les EAU se sont aussi militairement engagés dans le conflit libyen au profit du général Haftar, commandant en chef de l'Armée nationale libyenne. En juin 2017, le groupe d'experts des Nations unies sur la Libye a rapporté que du matériel militaire a été transféré en Libye depuis les EAU en violation de l'embargo en vigueur⁷¹. Selon *The Libya Observer*, les EAU consacraient d'importants budgets pour soutenir les candidats favorables au général Haftar en vue des élections de décembre 2018⁷².

Depuis le 25 mars 2015, les EAU sont en guerre au Yémen dans le cadre de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite. L'opération « Tempête décisive » a pour but remettre au pouvoir le président Abdrabbo Mansour Hadi, renversé par l'insurrection houthie, d'orientation chiite⁷³. Les actions militaires de la coalition arabe sont marquées par de nombreux raids aériens pour lesquels les EAU ont déployé 30 avions de combat, dont des F-16 de *Lockheed Martin* et des

68. Frank Slijper, *op. cit.*

69. Kevin Knodell, « [The United Arab Emirates Bulks Up on American Weapons](#) », *War is Boring*, 23 avril 2015.

70. « [UAE says it is ready to send ground troops to Syria](#) », *Al Jazeera*, 7 février 2016.

71. « [Libye : ce rapport de l'ONU qui met dans l'embarras les Emirats Arabes Unis](#) », *RFI*, 11 juin 2017.

72. Abdulkader Assad, « [UAE is funding campaigns to select pro-Haftar candidates for Libya 2018 elections](#) », *The Libya Observer*, 3 juin 2018.

73. Abdulwahab Al-Qassab, « [Strategic Considerations of the UAE's Role in Yemen](#) », *Arab Center Washington DC*, 9 mars 2018.

Mirage 2000-9 français⁷⁴. De plus, des obus G6 sud-africains, des transporteurs de mortier de la société *Agrab* (société sud-africaine et émiratie), des véhicules blindés de *Nimr Automotive*, des hélicoptères d'attaque *Apache* produits par *Boeing* ont été déployés, ainsi que 70 chars *Leclerc*. Des corvettes *Baynuna* ont été également mobilisées pour soutenir le blocus maritime⁷⁵.

Cependant, les EAU semblent avoir progressivement privilégié leurs intérêts propres en renforçant leurs positions dans le sud du Yémen⁷⁶. En effet, les EAU ne soutiendraient plus entièrement le gouvernement Hadi depuis qu'il s'est rapproché du parti yéménite *al Islah*, qui est lui-même affilié aux Frères musulmans et dont la branche émirienne exige des réformes sociales et politiques dans le pays⁷⁷. Des soupçons ont émergé quant à la possible création de bases militaires émiraties sur les îles yéménites de Mayon et de Socotra et ce, sans la permission du gouvernement du Yémen⁷⁸. Les EAU auraient en outre installé des bases militaires dans la région centrale de Hadramaout, pris le contrôle d'Aden via le soutien du *Conseil sudiste provisoire*, mouvement sécessionniste qu'ils soutiendraient militairement, au détriment du gouvernement Hadi qui, quant à lui, demeure soutenu par l'Arabie saoudite. Les relations entre l'Arabie saoudite et les EAU pourraient donc se dégrader et mener à une compétition pour l'influence de la région⁷⁹.

De plus, de nombreuses accusations de violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme sont formulées à l'égard des EAU, telles que des détentions illégales, des disparitions forcées, de la torture de prisonniers, ainsi que des attaques indiscriminées⁸⁰. Une Commission internationale a été instaurée par l'ONU pour enquêter sur les allégations de violations des droits de l'homme commises dans le cadre du conflit, entachant alors la crédibilité des EAU.

74. Lauriane Héau et Christophe Stiernon, « [La guerre oubliée du Yémen : Impasse militaire, casse-tête politique et catastrophe humanitaire](#) », *Les rapports du GRIP*, 2017/10, p. 18 ; Marc Cher-Leparrain, « [La guerre calamiteuse de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis au Yémen](#) », *L'Orient XXI*, 10 avril 2018.

75. Frank Slijper, *op. cit.*

76. Abdulwahab Al-Qassab, « [Strategic Considerations of the UAE's Role in Yemen](#) », *Arab Center Washington DC*, 9 mars 2018; Willy McEnry, « [The UAE's Geostrategic Plans in Yemen and the Gulf of Aden](#) », *Australian Institute of International Affairs*, 21 mai 2018.

77. Marianne Meunier, « [Au Yémen, le jeu ambigu des Émirats arabes unis](#) », *La Croix*, 14 juin 2018.

78. « [US: UAE setup secret military base in Yemen](#) », *Middle East Monitor*, 8 juillet 2017 ; « [Report Reveals UAE Building Military Base in Yemeni Island of Mayun](#) », *Fars News Agency*, 10 juillet 2017.

79. Samuel Ramani, « [The Saudi-UAE Alliance Could Be Weaker Than It Appears](#) », *The National Interest*, 11 décembre 2017.

80. « [Human Rights Watch: UAE commits torture in Yemen](#) », *Middle East Monitor*, 22 janvier 2018; Human Rights Watch, [Yemen: Events of 2017](#), 2017.

Conclusion

En trente ans, les EAU ont considérablement augmenté leurs capacités militaires. En effet, les différents événements des années 1980-1990 ont marqué un tournant dans la stratégie de défense émiratie. Le pays s'est depuis lancé dans des acquisitions militaires majeures traduisant une nette montée en gamme de l'arsenal à disposition de forces armées. Ces dernières se sont dans le même temps considérablement développées et structurées de manière à répondre aux défis contemporains. Ces évolutions sont allées de pair avec une politique étrangère faisant de l'outil militaire un levier majeur d'influence que ce soit pour venir en aide à des régimes alliés ou pour s'assurer d'une participation dans la gestion de voie commerciale majeure (golfe d'Aden, mer méditerranée).

Pour accompagner ces changements, le pays s'est aussi doté d'une politique industrielle de défense cherchant à le positionner comme un acteur incontournable dans la conception, la production et l'entretien des systèmes d'armes de ses propres forces armées, mais aussi de ceux des pays alliés. Dans une région qui reste la principale destination des armements occidentaux, qui accueille plusieurs bases militaires majeures (françaises et américaines, notamment) et qui voit régulièrement des déploiements durables de puissances alliées, cette ambition paraît faire du sens⁸¹.

Les autorités émiraties risquent néanmoins de rencontrer plusieurs problèmes. D'abord, on peut relever que le développement d'une industrie via le mécanisme des offsets ne semble pas permettre d'entrevoir une réduction significative du niveau de dépendance vis-à-vis des acquisitions étrangères avant de longues années. La cause en est un potentiel en ingénierie et en recherche et développement encore douteux et fortement dépendant de travailleurs étrangers. De plus, l'ambition de devenir un exportateur d'armements est actuellement partagée par nombre de pays émergents. Sachant que les pays producteurs des armements les plus avancés technologiquement ne semblent pas devoir renoncer à leurs propres capacités, il risque d'y avoir embouteillage sur les marchés internationaux. La capacité pour un pays producteur d'armements à s'engager à son tour dans des politiques d'offsets sera alors un critère décisif pour la pénétration des marchés. Or, c'est ici que les limites rencontrées en matière d'ingénierie et recherche et de développement risquent de nuire à la compétitive de l'offre émiratie.

81. Bilal Y. Saab, *op. cit.*, p. 15-16.

Enfin, de manière générale, l'évolution de la relation des EAU avec l'Arabie saoudite semble être déterminante pour l'avenir sécuritaire du pays. Or, l'Arabie saoudite poursuit une stratégie quelque peu similaire à celle des EAU. Partenaire indispensable, Riyad représente aussi par ses volumes budgétaires et son influence internationale un risque de satellisation pour les EAU. S'il existe des liens forts et anciens entre les deux pays et même une volonté d'intégration à plusieurs niveaux (tant économiques et militaires), certaines postures de Riyad (envers le Liban, la Syrie, le Qatar, le Yémen, les leaders politiques régionaux ou des rivaux ou encore les opposants ou critiques du pouvoir) peuvent inviter les EAU à tenter de préserver davantage leur autonomie stratégique.

* * *

Auteure

Manon Meurey est assistante de recherche au GRIP, titulaire d'un Master en droit international et en relations internationales de l'Université libre de Bruxelles (ULB).



Le GRIP bénéficie du soutien
du Service de l'Éducation
permanente de la Fédération
Wallonie-Bruxelles.